



BULLETIN DE LIAISON  
DU  
C.I.A.F.T.

Février 89

Vol. 6 No. 24

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail

1600, Berri, bureau 3005 Montréal H2J 4E6 (514)844-0760

## TABLE DES MATIERES

ÉDITORIAL	1
CHRONIQUE DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX DU C I A F T	2
LES "MÉMOIRES" D'UNE INTERVENANTE AU C I A F T	3
CONGRES 1988 DU C I A F T - <b>Gagner sa vie pour la vie...</b>	4
LE C I A F T "AD MARE USQUE AD MARE"	7
DIMENSION IDÉOLOGIQUE CACHÉE DES MACHINES	11
AGENDA DU C I A F T	16
À L'HEURE DE LA LOI 37	19
"PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE"	22
ANNONCEZ-VOUS	24

## ÉDITORIAL

### **Une année bien remplie...**

Lors du dernier communiqué du CIAFT que vous avez reçu en début d'année, Lyse Leduc vous informait des résultats de l'élection des nouvelles officières. Tout en étant une journée très stimulante, la première rencontre du Conseil d'Administration est le début d'une grande aventure où chacune des élues s'implique dans des dossiers qui l'intéressent tout en se montrant inquiète des conséquences de ce nouvel engagement.

Je l'ai vécu l'année dernière en tant que nouvelle venue et cette année en tant que nouvelle présidente. Bien que cette aventure comporte peurs et inquiétudes, elle vaut la peine d'être risquée car elle comprend stimulations, travail avec une équipe énergique et partage d'idées afin de faire avancer les dossiers importants pouvant faciliter l'accès des femmes au travail.

Déjà l'année avance à grands pas. Les différents comités se sont déjà rencontrés afin de planifier leur activités annuelles. Chacune

des membres du Conseil d'administration y est engagée sans oublier la grande disponibilité de Lyse Leduc.

Les membres du CIAFT ont répondu à l'appel pour participer à ces comités et je tiens à les remercier car elles contribuent à augmenter la vitalité du CIAFT. D'autres peuvent encore sy joindre afin d'alimenter les réflexions en cours.

Les grands dossiers sont toujours présents (Formation professionnelle, aide sociale, financement, sciences et technologies) et d'autres sont priorisés cette année puisqu'il faut se préparer à évaluer les programmes d'accès à l'égalité et à se prononcer sur le nouveau projet de loi sur les normes de travail.

**Une année bien remplie, une équipe impliquée et des membres sur qui nous comptons pour alimenter nos débats.**

**Bonne année 89 à chacune de vous toutes.**

Andrée Robert, présidente

---

## CHRONIQUE DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX DU CIAFT

Afin de situer toutes les membres, soulignons que les Regroupements régionaux correspondent à une nouvelle structure adoptée au congrès de novembre 1987. Il s'agit de structures régionales dont l'objectif est de favoriser l'échange d'informations entre le CIAFT et ses membres en région.

Trois regroupements sont fonctionnels, soit la Région de l'Estrie, la Région de la Montérégie et la région de Montréal/Laval. Quant à la région de Québec, les bases sont en place et il y a encore des énergies pour la poursuite des opérations.

Chaque Regroupement est composé d'un nombre variable de membres qui sont des représentantes de projets ou d'organismes. Ces personnes se rencontrent régulièrement dans le but de prendre connaissance des informations provenant du C.A. du CIAFT, d'échanger avec les autres déléguées, de faire des analyses ou de poser des actions en lien avec les dossiers du CIAFT ou avec une réalité spécifique de la région et de se donner de la formation répondant à leurs besoins. Les Regroupements alimentent également le CIAFT par le retour d'information.

Les déléguées du CIAFT aux Regroupements régionaux, ainsi que les répondantes du C.A. forment le comité de coordination. Cette année, les répondantes au C.A. sont Madeleine Lebeau de Liaison Femmes Travail (SEMO) à Victoriaville et Monique Desrochers de la

CLEF (projet fédéral) à Joliette.

Dans la région de l'Estrie, la déléguée est Denise Marquis du Club de Placement de Sherbrooke. Les membres du Regroupement se sont réunis/es deux fois à l'automne et les prochaines rencontres sont prévues en février, mars, avril et mai.

Concernant la Région de la Montérégie, la déléguée est Martine Roy de COFFRE à St-Jean. Les membres se sont vus/es aussi deux fois à l'automne et la prochaine rencontre est fixée au 14 février. Les suivantes seront déterminées d'une fois à l'autre.

Quant à la Région de Montréal/Laval, la déléguée est Louise Lefebvre de Option'elle à Montréal. Les personnes se sont rencontrées le 31 janvier et les prochaines réunions ont été fixées au 21 mars et 16 mai.

Pour ce qui est de la Région de Québec, Marie Boulanger de Centre Étape à Québec est la personne contact. Le Regroupement se réunira sous peu.

Si votre projet ou votre organisme n'a pas encore de représentante au Regroupement régional et désire y participer, vous pouvez communiquer avec la déléguée du CIAFT en région.

À chacune, heureuse implication et satisfaction dans le travail.

Madeleine Lebeau et Monique Desrochers

---

## LES "MÉMOIRES" D'UNE INTERVENANTE AU CIAFT

Suite aux commentaires entendus lors du dernier colloque du CIAFT, j'ai eu quelques réminiscences et permettez-moi de vous en faire part.

Reportons-nous à l'été 1983:

Été 1983, je reviens dans la région de Montréal après une absence de six années.

Automne 1983, je réoriente ma carrière d'intervenante féministe. Jusqu'à ce jour, mes expériences se situent dans les milieux de garderies, centres de femmes, Femmes cheffes de familles monoparentales et recherche.

Hiver 1984, je suis embauchée pour mettre sur pied une nouvelle ressource pour les femmes désirant intégrer le marché du travail.

Printemps 1984, premier contact avec le CIAFT par le biais d'une de ses tables de concertation régionale. Ma première réaction après cette rencontre: "Le CIAFT c'est un réseau d'expertes, je n'y connais rien... les dossiers qu'il traite, c'est du chinois". Lorsque j'interviens à cette table, je doute de ma capacité de compréhension, je suis frustrée parce que dans mes emplois antérieurs, il me semblait que je comprenais "vite".

Automne 1984, je change d'emploi. Je travaille alors dans un organisme qui a déjà ses assises et beaucoup de crédibilité dans le milieu. Je continue de participer à la structure de concertation régionale du CIAFT

mais sur une autre table. Les autres intervenantes qui sont à cette table sont dans le réseau depuis plusieurs années je me sens encore plus isolée. J'ai l'impression que ces intervenantes aguerries maîtrisent parfaitement tous les dossiers. Je me questionne sérieusement sur ma présence à cette table.

Automne 1984, ma première initiative (très petite) à ladite table, j'accepte de prendre les notes de la rencontre et d'en faire le compte-rendu écrit. Je trouve cela compliqué, on y parle des tables éducation-main-d'oeuvre, accueil et référence, de la Commission Beaudry, Sciences et technologies, du réseau, du hors-réseau et autres. Bref, lorsque l'on fait la relecture de mon compte-rendu à la rencontre suivante, cela ne va pas. J'avais tout mêlé! Je n'avais rien compris...Je trouvais cela bien compliqué les dossiers du CIAFT.

Novembre 1984, mon premier colloque au CIAFT... OH!... que c'est sérieux. Après un travail de grande réflexion en atelier, j'articule ma première recommandation qui se rendra, vous vous en doutez bien, en assemblée générale. Voici presque textuellement le contenu de cette résolution:

Que le CIAFT, dans les 12 prochains mois, CONVOQUE le gouvernement, les syndicats et les associations patronales à une rencontre pour parler des problèmes des femmes qui veulent

intégrer le marché du travail".

Vous vous imaginez sûrement la réaction de l'assemblée générale lorsque la résolution a été proposée. Devinez! J'ai décidé de la retirer après les commentaires que je pourrais qualifier de peu élogieux. Je remercie sincèrement ma directrice de ne pas m'avoir ramassée le lendemain. Manifestement déçue de moi-même et aussi du CIAFT, j'en impute la responsabilité au CIAFT; c'est un organisme fermé et où seules les expertes y ont leur place. Malgré tout cela, pourquoi ai-je décidé de continuer? Est-ce à cause de mon signe astrologique (gémeaux) ou le désir de donner la chance au coureur ou encore le pressentiment d'aller y chercher un complément important pour mon milieu de travail.

Novembre 1985, membre du comité d'orientation.

Novembre 1986, je deviens membre du conseil d'administration.

Décembre 1988, je fais le bilan de ma participation au sein de cet organisme et il s'avère positif.

En conclusion, c'est avec un certain sourire que je me remémore mes débuts CIAFT et surtout je suis très fière "du bout de chemin que j'y ai fait". J'aurais pu vous compter d'autres mésaventures qui me sont arrivées ces quatre dernières années mais je n'ai pas vraiment le goût d'être la tête de turc des prochains colloques du CIAFT.

Suzanne Girard, Décembre 88



### Gagner sa vie pour la vie...

Comme coup d'envoie, un panel réunissant Simone Chartrand, Madeleine Parent, Manon Bouchard et Isabelle Courville.

Bien sûr que non, le féminisme n'est pas sur son déclin répondent-elles unanimes. Le féminisme d'aujourd'hui se vit autrement.

Ceci dit, chaque groupe d'âge - il y en avait trois - a exprimé le désir, ou la crainte de se rapprocher de l'autre, de communiquer avec les autres.

C'est en réécoutant l'enregistrement que ça m'a sauté aux oreilles, si je puis dire.

J'ai trouvé ça très beau!

L'après-midi, nous avons un autre panel. Celui-ci réunissait Collette Biche, directrice des programmes d'équité en matière d'emploi et de langues officielles à VIA RAIL; Claire Bonenfant, coordonnatrice des PAE au ministère de l'Enseignement supérieur et de la science; Denise Dionne, directrice des ressources humaines, Les Papiers Perkins Ltée; Suzanne Girard, directrice de TNT Inc., représentante des groupes de femmes au comité consultatif sur les PAE dans le secteur privé; Suzanne Leduc, conseillère syndical à la CSN et représentante du milieu syndical au comité consultatif sur les PAE dans le secteur public; Robert St-Amand,

directeur des ressources humaines, Collège Montmorency.

Les discussions ont été fort intéressantes, au point d'aboutir sur des recommandations, même qu'on en a parlé dans les journaux.

D'autres ateliers -comme celui sur l'aide sociale- ont aussi débloqué sur des recommandations pour l'assemblée générale.

Après le Quiz-midi, le 5 à 7, les panels, les ateliers d'interventions, celle des jeunes filles, "Puiser à même l'avenir" dans le cadre du projet sciences et technologie, l'assemblée générale, les ateliers du vendredi après-midi sont les bienvenues puisqu'il s'agit de formation ... pour soi.

Informant, instructif, très enrichissant, très stimulant, satisfaisant, très agréable, etc. Voici les commentaires généraux sur l'ensemble du Congrès. Les personnes-ressources ont été superbe tout autant que les participantes'ants.

Magella Côté

---

Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, sur le contenu, vous pouvez (mimars)vous procurer les Actes du Congrès au CIAFT 844-0760 (12\$)

---

S. GIRARD , G. LAMOTHE ET A. ROBERT



LES GAGNANTES DU QUIZ

## LE CIAFT "AD HARE USQUE AD HARE"

### AU CŒUR DES KOOTENAYS

En octobre dernier se tenait à Penticton en Colombie Britannique la "CONFÉRENCE CANADIENNE SUR LES FEMMES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES" sous le thème de "SURVIVRE ET S'ÉPANOUIR".

L'événement se préparait de longue date grâce à la KOOTENAY WOMEN IN TRADES AND TECHNOLOGY, active depuis 1983. Les responsables de cette association dynamique des montagnes du sud de la Colombie Britannique consacrent leurs efforts à promouvoir, à favoriser et à réaliser l'intégration des femmes dans les métiers et les technologies. Elles ont organisé des colloques à l'intention des délégués d'ateliers, des responsables de la formation professionnelle et des conseillers d'orientation professionnelle. Elles ont soumis des mémoires et des documents de travail au gouvernement, élaboré des programmes de formation; elles ont apporté aide et soutien aux femmes et fait des représentations en leur nom.

**"PUBLIC RELATIONS" EN  
ESPADRILLES OU QU'EST-CE  
QUI FAIT COURIR MARCIA?**

Déjà à l'automne de 1987, MARCIA BRAUNDY, charpentière qualifiée,

instructrice au WITT et auteure du livre "ORIENTATION TO TRADES AND TECHNOLOGY...WITH A SPÉCIAL EMPHASIS ON THE NEEDS OF WOMEN", sillonne le Canada. Toujours chaussée de ses "sempiternelles" espadrilles roses, elle rencontre et suscite la participation de centaines de femmes travailleuses de métier. Elle s'entretient également avec des représentants/es de l'industrie, du gouvernement et des syndicats pour obtenir du financement. À ce chapitre, elle recevra des réponses favorables d'entreprises telles que: PÉTROCANADA, FINNING LTD., CANADIAN AIRLINES, ONTARIO HYDRO, CN, SDB MANITOBA, TÉLÉGLOBE, AIR CANADA, MACMILLAN BLODELL, COMINCO, L'OFFICE NATIONAL DU FILM.

Elle recevra l'appui financier de divers gouvernements provinciaux tels: BRITISH COLUMBIA WOMEN'S SECRETARIAT, AND APPRENTICESHIP AND JOB TRAINING. ALBERTA CAREER DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT MANITOBA MINISTRIES OF LABOUR, EDUCATION AND WOMEN  
MANITOBA ADVISORY CONCIL ON THE STATUS OF WOMEN  
ONTARIO WOMEN'S DIRECTORATE  
LE SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES (BUREAU DU QUÉBEC)  
NOVA SCOTIA DEPARTMENT OF VOCATIONAL

AND TECHNICAL TRAINING  
NORTHWEST TERRITORIES EMPLOYMENT AND  
APPRENTICESHIP PROGRAMS

Et de gouvernements fédéraux tels:

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT

LE DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.

### LE CIAFT SIEGE AU COMITÉ AVISEUR NATIONAL

Or, au fur et à mesure de ses déplacements Marcia cherche à compléter la formation du "COMITÉ AVISEUR NATIONAL" à l'organisation, à l'orientation, à la participation et au suivi de la conférence. Comme responsable du comité Sciences et Technologie du CIAFT, j'ai l'occasion de rencontrer cette personne. Suivront une correspondance et de nombreux appels téléphoniques. À l'été 1988, nous recevons la confirmation écrite que le CIAFT siège au COMITÉ AVISEUR, représentant le Québec. J'irai donc passer six jours bien remplis en Colombie Britannique pour une conférence dont les objectifs sont maintenant bien clairs, c'est-à-dire:

- Fournir l'occasion aux femmes qui travaillent dans les métiers ou les technologies, ou à celles qui se cherchent un emploi dans ce domaine, de se rencontrer, de partager et d'analyser les expériences vécues, de briser l'isolement et d'élaborer des stratégies pour surmonter les obstacles à leur

développement professionnel

- Étudier la possibilité de mettre sur pied un réseau national.
- Fournir une tribune pour discuter de tous les aspects de l'égalité en matière d'emploi, pour évaluer les initiatives des employeurs, des syndicats et du milieu en ce qui a trait à la présence des femmes dans les métiers et les technologies.
- Étudier le potentiel et la contribution des femmes dans les métiers et les technologies.
- Tenter de déterminer si les femmes changeront la technologie ou si c'est la technologie qui les changera.
- Soumettre des recommandations relatives à l'élaboration ou à la modification des programmes et des politiques à tous les échelons, pour favoriser le développement des femmes dans les métiers et les technologies.

### LES PETITS DÉJEUNERS DE MISS BRAUNDY

Non, nous ne sommes pas dans un salon littéraire d'un quelconque roman mais dans une cafétéria réelle du centre NARAMATA au bord du célèbre lac OKANAGAN en C.B. À portée d'oeil, l'eau d'un bleu turquoise, les arbres fruitiers et les montagnes! Une vraie vacance exotique me direz-vous? Que Non! Il est 7h30 du matin et les premières réunions du comité aviseur (9 personnes) ont toujours lieu "avant le déjeuner". Il

nous faut nous répartir les tâches suivantes: présenter les personnes ressources des onze ateliers quotidiens, susciter des recommandations, assurer l'enregistrement, animer les tables rondes, préparer les réunions et rencontres... de la soirée, faire des synthèses qu'on présente le lendemain à l'aube. Les samedi et, dimanche, 1er et 2 octobre, on présente des ateliers exclusivement à l'intention des "femmes qui travaillent, étudient ou recherchent un emploi dans le secteur des métiers et de la technologie". Les ateliers des lundis et mardis suivants seront également à leur intention mais incluront la participation des représentants/es des entreprises, des gouvernements, des syndicats. Histoire de faire entendre la voix des femmes et de leur permettre de recevoir et de discuter l'information sur l'ensemble des mesures prises à différents niveaux à travers le Canada; mesures concernant l'aide dont elles ont besoin pour entrer, rester et se perfectionner dans leur métiers.

De façon générale, les femmes ont été unanimes à témoigner d'un immense enthousiasme pour leur métiers respectifs. Elles se sont plaintes de l'isolement en milieu de travail masculin. Elles ont dénoncé les préjugés de leurs collègues masculins et paradoxalement souligné l'aide apportée par ces mêmes hommes dans l'apprentissage d'un métier. Pour plusieurs femmes, l'équipement de travail n'est pas adapté à leur corps. Elles se sentent responsables des autres femmes avec qui elles travaillent.

Elles ont indiqué que leur motivation première à travailler dans ces emplois est l'argent; vient en second lieu, loin en arrière, le sens du défi. Elles sont conscientes du rôle économique qu'elles jouent dans la société.

SHAKESPEARE	L'EMPORTE
CONTRE MOLIERE	PAR LE
COMPTE DE 9 À 1.	

Comme vous avez pu le constater, plusieurs mots anglais se sont glissés dans ce texte. C'était inévitable! Presque tout le travail et les communications se sont déroulés en anglais. Cinq bâtiments étaient équipés d'un système de "traduction simultanée". "Techniquement parlant", la "technologie", si j'ose dire, n'était pas au rendez-vous de l'excellence mais les trois interprètes ont su très bien rendre le vocabulaire et l'esprit des propos des francophones. Parmi les francophones du Québec, mentionnons quelques personnes que vous connaissez bien! -Madeleine Berthiaume de TNT, personne ressource à l'atelier "Programmes pour suppléer aux besoins de formation dans certains domaines de l'entreprise" -Lesley Lee, animatrice de quelques ateliers sur les femmes et les mathématiques. -Ginette Chabot de "Stratégie Emploi des femmes. -Lise LeBel, électricienne au CN, accompagnée de ses patrons. -Mireille Lefebvre, monteure de lignes à l'Hydro-Québec, également

accompagnée de ses patrons. -Corina Wisniewski qui travaille dans la rénovation de bâtiments.

## OUVERTURE SUR UN RÉSEAU NATIONAL

Au terme de ces quatre journées, les participants'es, en assemblée générale, ont manifesté quelques-unes des volontés suivantes:

- "Que les femmes dans le secteur des métiers et de la technologie soient entendues sur des sujets d'intérêt national en formant un réseau national, en effectuant des démarches de lobbying et des rencontres avec les gouvernements, les représentants d'institutions scolaires, tels employeurs et les syndicats pour effectuer les changements nécessaires; et également en cherchant aide et soutien financier auprès des gouvernements, des institutions scolaires, des employeurs et des syndicats pour la mise sur pied et le fonctionnement dudit réseau."

- "Qu'un comité d'orientation ou de direction ("Steering committee") soit mis sur pied avec des représentantes de chaque province (une représentante pour le secteur des métiers et une représentante pour le secteur de la technologie). Qu'un tel comité se réunisse sur une base régulière." En attendant la création dont les membres seront élues démocratiquement, le présent comité aviseur agit par intérim.

Donc, le comité aviseur reçoit le mandat

clair de développer des stratégies, de chercher des sources de financement et d'établir les structures pour:

- 1) Un réseau national de femmes dans le secteur des métiers et de la technologie.
- 2) Une liste nationale de travailleuses dans ces secteurs (cols bleus et travail scientifique et technique).
- 3) Une école nationale ou institution de formation pour les femmes dans les métiers et dans les occupations à caractère scientifique et technique.
- 4) le début du travail de préparation d'une Conférence nationale en 1990.

## BREF...

Un réseau national?

Une nouvelle conférence en 1990?... À Montréal peut-être ou ailleurs en province? À nous de voir, aux femmes de voir et de décider.

Ça peut être un espoir intéressant, c'est sûrement beaucoup de travail!

À la prochaine,

Madeleine Grégoire

ONT

---

## **"DIMENSION IDÉOLOGIQUE CACHÉE DES MACHINES"**

**Nous reproduisons ici la traduction d'un texte d'Élaine Bernard, historienne et directrice de programmes à l'Université Simon Fraser, à Burnaby en Colombie Britannique. Élaine Bernard est également consultante auprès de groupes syndicaux. Elle se prononce sur les questions suivantes: LES FEMMES CHANGERONT-ELLES LA TECHNOLOGIE OU LA TECHNOLOGIE LES CHANGERA-T-ELLES?**

Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'une mutation technologique radicale, d'une mutation comparable à la Révolution industrielle. Notre travail, notre éducation, nos loisirs, notre existence tout entière vont être bouleversés par la microélectronique.

Les ordinateurs et la microélectronique peuvent créer une nouvelle société, une société libératrice où les travaux monotones, dangereux et abrutissants seront effectués par les machines et où les hommes et les femmes disposeront d'un temps de loisirs accru. La nouvelle technologie est moins encombrante et moins onéreuse, plus rapide et plus efficace. Elle consomme moins d'énergie et gaspille moins de ressources naturelles et humaines que la technologie manuelle ou électro-mécanique qu'elle est en train de déloger rapidement.

Cet intéressant potentiel sera-t-il exploité? Rien n'est moins sûr, puisque la nouvelle technologie porte également en elle les germes de l'oppression, d'une société divisée aux emplois de plus en plus rares et dans laquelle une minuscule élite monopolisatrice des pouvoirs et des connaissances décide pour des masses réduites à l'état de bétail.

Les spécialistes de la microtechnologie disent volontiers que nous sommes à la croisée des chemins. Je pense pour ma part que nous avons traversé le carrefour il y a belle lurette et que nous dévalons - ventre à terre dirait Adam Osborne - sur une route au bout de laquelle nous attend une épouvantable

société<sup>1</sup>.

En tant que consultante et spécialiste des changements technologiques auprès des syndicats, je vois des applications néfastes de la technologie qui me semblent révélatrices de la directions que nous prenons. Je vois la dégradation accrue du travail. Je vois les machines remplacer les gens, les surveiller, régler la qualité et le rythme de leur travail. Je vois des employés jadis fiers et maître de leur ouvrage devenir les appendices des machines, relégués dans des postes où leurs talents et leur expérience sont dépassés et inutiles et où ils doivent sept heures et demie par jour alimenter ou surveiller une machine.

Les robots et les ordinateurs n'ont pas été mis dans les bureaux et les usines pour aider les travailleurs mais pour les surveiller et les remplacer, pour les aliéner une peu plus de leurs tâches. La technologie, servante et création de l'humanité, s'installe progressivement dans le fauteuil du maître. Les hommes et les femmes, c'est-à-dire les créateurs et les agents de l'imaginaire, ne peuvent plus exprimer leur créativité; le travail est un esclavage et les gens sont des variables coûteuses et imprévisibles, les coups de dé du hasard dans le jeu réglé de la production. La planification rigoureuse du nouvel ordre technologique passe donc par leur élimination.

---

<sup>1</sup> Adam Osborne, *Running Wild: The Next Industrial Revolution*, Osborne/McGraw-Hill, 1979.

mystification. Tout d'abord on la croit neutre, objective, scientifique, sans préjugés ni empreinte humains; on laisse en outre aux entreprises privées le soin de concevoir et de choisir la voie technologique à suivre; on est enfin convaincu que les sociétés humaines s'acheminent inéluctablement vers un avenir radieux. Qui peut être assez fou pour vouloir arrêter le PROGRES?

La technologie, un domaine neutre?

Examinons un instant ce concept. La technologie est un produit humain, la somme des instruments, des techniques et des méthodes par lesquels est produite la substance même de notre existence. Il s'agit d'une invention de l'humanité et non d'une quincaillerie languée sur la planète par des extra-terrestres. Or cette humanité vit dans des sociétés dotées de structures, et caractérisées par des rapports et des orientations spécifiques. Logiquement, toutes ces composantes sociales devraient se retrouver dans les machines conçues par les acteurs sociaux.

En tant que scientifiques et êtres pensants nous nous posons certaines questions fondamentales à la lecture d'un livre. Pourquoi l'auteur l'a-t-elle écrit? Qui est-elle et d'où vient-elle? Qui a payé les frais de publication et de recherche? Nous cherchons les facteurs d'influence et les distortions. Et pourtant nous perdons tout esprit critique devant une machine, un ordinateur, une machine à écrire, un programme. Nous donnons carte blanche à l'ingénieur(e) parce que nous posons que ses décisions conceptuelles sont technologiquement objectives et libre de toute interférence politique ou idéologique.

Voyons quelques-unes de ces interférences. Un journaliste du magazine Realtime ayant suivi un cours d'initiation à l'informatique organisé par IBM écrit:

"Aujourd'hui un système d'exploitation est un logiciel conçu fonctionnellement pour faire une tâche spécifique avec le maximum d'efficacité. Mais est-ce bien vrai? J'ai peu à peu réalisé que

dans le logiciel d'IBM se reproduisaient tels quels certains postulats insidieux et séduisants qui ont toutes les apparences de la logique objective. Mais qu'en est-il en fait? Le logiciel tout entier est une véritable hiérarchie totalitaire. À sa tête, l'élément privilégié: le "superviseur". Du sommet de la mémoire centrale, il contrôle, grâce à ses sous-fiches, l'opération bureaucratique - gestion des tâches et du travail, calendrier des commandes/livraisons, gestion des surnuméraires, etc. - lui est entièrement soumis. La structure est une pyramide rigide; au fur et à mesure que les machines deviennent plus grosses et plus puissantes, l'importace et la mainmise du système d'exploitation s'accroissent.

La centralisation du système d'exploitation ne va pas sans inconvénients. C'est un facteur restrictif et conservateur. Un jeu de relations est choisi et tout changement exige la refonte du système. Il faut absolument se conformer aux éléments et à la méthodologie du programme. L'un des moniteurs d'IBM a d'ailleurs fait à cet égard une remarque extrêmement révélatrice: "Tenez-vous en strictement à ce que le système vous donne, sinon vous risquez d'avoir des ennuis".

Ainsi les parties vitales sont dans le logiciel, qui sont hors du domaine et de la portée de l'ingénieur, si bien que dans le club déjà très fermé du traitement des données se crée une division entre spécialistes de logiciels et autres programmeurs, ce qui renforce encore l'idée que nous ne contrôlons pas vraiment les outils que nous utilisons, mais que nous devons nous limiter à ce que le système d'exploitation nous laisse faire - une phrase que, j'en suis certain, maints d'entre nous ont déjà utilisée. Le système qui en résulte est compliqué et rigide. Le besoin de contrôle intégral semble imposer des contraintes

énormes"<sup>4</sup>.

### Choix technologiques et intérêts privés

Les machines portent l'empreinte idéologique de leurs concepteurs et de leurs utilisateurs. Les postulats ne sont pas aussi évidents dans le cas de la technologie, mais les plans et la fabrication exigent des choix basés sur les coûts sociaux des diverses options. Si on laisse ces décisions sociales aux mains de l'industrie privée on lui donne en fait l'autorité de déterminer les priorités sociales en fonction du profit et non pas des besoins humains. Ayant ainsi délégué cette aire vitale de pouvoirs, la société moderne doit aujourd'hui faire face à une profonde crise sociale.

Un exemple: A. Trail, en Colombie Britannique, Cominco a trouvé qu'il était meilleur marché de payer une amende pour avoir empoisonné les travailleurs que d'effectuer les changements coûteux qui permettraient de réduire les niveaux de plomb dans l'usine. Il ne s'agit pas d'un choix technologique; la réduction, en effet, est tout à fait faisable - elle n'est tout bonnement pas rentable. Je pense qu'il s'agit là d'une fausse solution économique puisque les coûts sociaux (frais médicaux et autres soins aux travailleurs) finissent par retomber sur la société tout entière.

Autre exemple: l'industrie automobile. Depuis les soixante ans qu'existe la production en série, le moteur à combustion interne est resté pratiquement inchangé. Nul besoin d'être ingénieur pour comprendre que la standardisation des éléments permettrait de réaliser des économies de temps, de matières premières et d'argent. Si elle n'est pas entreprise, c'est qu'elle n'est pas rentable...

Peut-on arrêter le progrès?

Le troisième grand monstère technologique, c'est que chaque changement est un pas en avant, et qu'on n'arrête pas le progrès. Vous vous opposez aux modalités et

aux objectifs de l'invasion informatique? Eh bien vous êtes des briseurs de machines, des réactionnaires, des obscurantistes, des luddistes en un mot. Le mythe des luddistes, vandales aveugles et "mauvaises gens" arriérés et stupides, joue encore un rôle important dans la propagande contemporaine. Qui étaient, en fait, les luddistes? Des artisans tisserands britanniques soumis à la poussée productiviste de l'industrialisation. Comme les syndicats étaient illégaux, ils se réunissaient le soir et s'en allaient de chaumière en chaumière détruire les métiers à tisser non pas par esprit criminel, par parti-pris contre leur outils de travail ou la technologie, mais pour affirmer leurs objectifs économiques à une époque où toute action ouvrière collective était illégale<sup>5</sup>.

Je ne préconise certes pas la destruction des machines. (Je pense tout de même qu'un bon coup de balai dans notre outillage actuel ferait le plus grand bien). Ce que je voudrais voir, par contre, c'est une révision complète des systèmes informatiques et bureaucratiques. Je me prononce pour une informatique où la force pensante est l'utilisateur, c'est-à-dire le travailleur, pour un équipement conçu en collaboration avec ses utilisateurs, qui seuls connaissent vraiment les détails et les problèmes spécifiques de leurs tâches. Je crois également que la technologie doit être mise au service du travailleur au lieu de prendre sa place. Inutile de dire qu'il est plus facile de réclamer le changement que de le mettre en oeuvre. Mais si nous voulons avancer, nous devons nous battre dans ce sens et pour que soient reconnues les distortions cachées des machines. Après tout le progrès est de l'ordre du qualitatif et de l'humain. Il ne se mesure pas en termes quantitatifs de production matérielle.

L'industrie informatique est en crise parce que les conditions de travail dans le secteur ne se sont en général pas améliorées. Dans les bureaux où les ordinateurs ont conquis droit de cité, on trouve souvent un écrivain

---

<sup>5</sup> E. J. Hobsbawm, "The Machine Breakers", **Labouring Men**, Weidenfeld and Nicolson, London, 1964.

---

<sup>4</sup> Cooley

accroché par quelque plaisantin "L'erreur est humaine mais il faut un ordinateur pour véritablement flanquer la pagaille." Les systèmes informatiques sont mal conçus et continueront à l'être parce que la majorité des concepteurs d'ordinateurs de bureau et de logiciels n'utiliseront jamais leurs créations. Comme ils n'ont jamais travaillé dans les bureaux, ils n'ont aucune idée des tâches quotidiennes qui doivent y être effectuées. Les secrétaires sont considérées comme des retardées mentales et non comme de travailleuses qualifiées. L'équipement est fait pour plaire à des cadres et à des gestionnaires dont le souci principal est de superviser le travail et qui n'auront jamais à toucher un seul clavier.

Je m'inquiète du type de travailleur et de société que ces "progrès" nous préparent. Nous sommes en train de saper systématiquement les qualités humaines: diligence, imagination, créativité et de recréer une humanité à l'image des machines. Or, comme l'écrit Einstein, "l'imagination compte plus que le savoir. La simple formulation d'un problème est beaucoup plus importante que sa résolution, qui ne met peut-être en jeu que des aptitudes mathématiques et expérimentales. Soulever des questions et des possibilités inédites, aborder les vieux problèmes sous un angle nouveau exige une imagination créative et fait véritablement avancer les sciences<sup>6</sup>."

L'élément humain est important dans toute tâche et non pas simplement dans les sciences. Or nous sommes en train de concocter des systèmes qui étouffent l'imagination, des systèmes qui n'acceptent que certains formulations étroitement définies. Les ordinateurs sont des machines rapides mais stupides; elles peuvent élargir nos horizons, mais telles qu'elles sont utilisées aujourd'hui elles les limitent sérieusement.

En tant qu'historienne, je m'interroge sur le jugement que les sociétés de demain nous réservent. Serons-nous assimilés aux paysans de jadis, aux techno-paysans

ballotés par le raz-de-marée de l'industrialisation qui sont passés dans l'histoire comme les victimes du XXe siècle? D'aucuns pensent que notre univers se déploie comme il se doit. Mais il s'agit d'un univers qui nous laisse peu de pouvoir, un univers dont nous subissons les changements au lieu de les créer sciemment. Trois tâches cruciales s'imposent de toute urgence: démystification de la technologie, reconnaissance des préjugés sociaux imprimés dans les machines et contrôle de la machine par tous.

---

Or, comme l'écrit Einstein, **"l'imagination compte plus que le savoir (...)  
Soulever des questions et des possibilités inédites, aborder les vieux problèmes sous un angle nouveau exige une imagination créative et fait véritablement avancer les sciences"**

---

---

## **Offre d'emploi Opératrices demandées**

---

Salaires pour débiter 5\$ l'heure.

Compagnie possédant sa propre école d'entraînement. En très peu de temps, tu auras la possibilité d'augmenter ton salaire (20% d'augmentation en trois mois)

Tu pourras aussi te procurer des vêtements de qualité à bon prix lors des ventes occasionnelles.

Bonne ambiance de travail. Pour nous tous, il est important d'avoir des journées où nous pouvons fêter ensemble, par exemple, Noël, St-Valentin; aussi le deuxième vendredi du mois de juin, nous fêtons ...

De plus nous participons activement à la journée de la femme. Pour l'Halloween, nous nous déguisons et des prix sont donnés.

Tu pourras aussi profiter de 2 pauses-café, 1 heure pour dîner, 3 semaines de vacances l'été, environ 10 jours de vacances à Noël et 10 congés statutaires.

Nous t'attendons,

---

Lu dans: Voix de l'Est - Janvier 89

---

---

<sup>6</sup> op. cit.

## AGENDA DU CIAFT

### NOVEMBRE 1988

- 17-18 On vous laisse deviner!
- 25 Rencontre annuelle des représentants/es du gouvernement avec les groupes de femmes. Louise Gagnon-Lessard, accompagnée de Lyse Leduc, fait état des positions du CIAFT concernant la conciliation de la vie professionnelle et des responsabilités familiales.
- 30 André Robert, Suzanne Girard et Lyse Leduc rencontrent le Ministre du Travail, monsieur Yves Séguin afin de lui présenter les positions du CIAFT sur la loi 119, le plein emploi, et la présence des femmes au sein d'instances décisionnelles comme la Commission de la construction et l'Association paritaire.

### DÉCEMBRE 1988

- 01 Rencontre bilan du comité contenu du Congrès 88, sont présentes: Jo-Anne Grenier, Ginette Legault, Monique Desrochers, Magella Côté, Lise Doyle et Lyse Leduc.
- 06 Monique Desrochers assiste à la journée d'information sur le "Programme de contestation judiciaire".
- 09 Lise Doyle termine son contrat et s'envole pour Navis dans les Caraïbes jusqu'au 24.
- 12 Première réunion du conseil d'administration élue le 18 novembre 1988.
- 14 Le CIAFT est agréé aux fins du Programme de soutien à l'éducation populaire autonome!
- 15 À Québec, troisième réunion du comité organisateur du Colloque: Carrefour égalité. Lyse Leduc y représente le CIAFT.
- 21 Monique Desrochers participe à une rencontre de consultation sur la révision de la Loi sur les normes du travail convoquée par José Gauvreau attachée politique au cabinet de la Condition féminine.
- 22-12/04-01 VACANCES!

## AGENDA (suite)

### JANVIER 1989

- 11 Le C I A F T représenté par Lyse Leduc et Suzanne Girard rencontre la FFQ afin de préparer une demande conjointe de projet Innovation en vue de l'évaluation des programmes d'équité en emploi.
- 17-18 Rencontre nationale des tables Éducation/Main d'Oeuvre.
- 18 Rencontre du groupe des 13 à laquelle participe Lyse Leduc.
- 18 Réunion à Québec des membres du C I A F T siégeant au comité organisateur des Forums régionaux pour l'emploi pour les régions: 01 Denise Barville; 02 France Lessard; 03 Martine Bégin; 04 Diane Fugère; 05 Denise Marquis; 06 A Suzanne Girard; 06 B Denise Vandembrouke; 06 C Martine Groulx; 07 Lise Quesnel; 09 Johanne Isabel.
- 19 Deuxième rencontre du Conseil d'administration.
- 19-20 Rencontre à Québec des femmes siégeant aux tables Éducation/Main d'oeuvre et Accueil et Références y participent pour les régions: 01 Denise Barville; 03 Martine Bégin, Christianne Tessier; 04 Diane Fugère; 05 Gertrude Doyon, Andrée Robert; 06 A Suzanne Girard; 06 B Denise Vandembrouke; 06 C Nicole Côté, Louise Lessard; 09 Ginette Simard.
- 20 Lyse Leduc participe à la rencontre d'arrimage entre le comité d'organisation du Forum national pour l'emploi et les déléguées des forums régionaux.
- 26 Julie Meloche, Nicole Côté et Gabrielle Cesielsky se réunissent comme comité de formation professionnelle. Andrée Robert et Solange Godbout auraient bien été là si l'autobus n'en avait pas décidé autrement.
- 26 Pour souligner la nouvelle année le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme tient une mini-rencontre à laquelle assiste Madeleine Grégoire.
- 30 Suzanne Barbeau participe à un comité d'étude de la réglementation de la Loi 37.
- 31 Réunion du comité CIAFT/Région - Montréal-Laval.
- 31 Le comité des regroupements régionaux CIAFT se réunit: Monique Desrochers, Madeleine Lebeau, Madeleine Grégoire.

## AGENDA (suite)

### FÉVRIER 1989

- 01 Première réunion du comité d'étude sur la révision de la Loi des normes du travail.
- 02 Madeleine Berthiaume participe à une rencontre d'échange convoquée par la Commission des droits de la personne du Québec concernant l'instauration d'un Tribunal des droits de la personne.
- 03 C'est au tour de la FFQ à l'occasion du début de l'année '89 d'inviter ses groupes membres à un vin de l'amitié, Madeleine Grégoire y représente le CIAFT.
- 03 Doris Lamontagne est invitée à une rencontre réunissant divers groupes concernés par le libre échange afin d'étudier les suites à donner au dossier.
- 03 Diane Fugère participe à la rencontre de la table Éducation/Main d'Oeuvre de la région de Trois-Rivières
- 06 Suzanne Girard et Lyse Leduc rencontrent Monsieur Yves Paré, directeur général de la FTQ Construction et Monsieur Gérard Bédard son adjoint afin de connaître leurs réactions aux positions du CIAFT dans l'ensemble du dossier de la construction.
- 06 Réunion du comité de financement et membership.
- 06 Nous sommes heureuses d'accueillir Lise Tremblay qui travaillera avec nous jusqu'au 7 avril afin de compléter le projet en sciences et technologie: Puiser à même l'avenir.
- 07 Réunion régulière de Solidarité Populaire Québec. Doris Lamontagne accepte d'y représenter le CIAFT.
- 07-08 Le comité de sélection: Julie Meloche, Suzanne Blache et Lyse Leduc, reçoivent les candidates au poste de secrétaire administrative du CIAFT. Malheureusement aucune embauche n'est prévue suite à ces entrevues.
- 13 Deuxième réunion du comité d'études sur la révision de la Loi des normes du Travail.
- 14 Rencontre du comité CIAFT/région - Montérégie.
- 15 Rencontre du comité CIAFT/région - Estrie
- 15 Réunion du Comité aviseur sur les P.A.E. dans le secteur privé: Suzanne Girard siège à cette instance.

## À L'HEURE DE LA LOI 37

Le quatorze décembre dernier, malgré l'opposition constante et ferme de représentants et représentantes de divers milieux de la société québécoise dont, l'Assemblée des évêques, la Commission jeunesse du Parti libéral, le Conseil du statut de la femme, la Commission des droits de la personne, la Conférence religieuse canadienne, la Ligue des droits et libertés, l'Association des médecins de CLSC, la Corporation des conseillères et conseillers en orientation, le Conseil permanent de la jeunesse, le Barreau du Québec, j'en passe et non des moindres comme le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, le gouvernement adopte la loi 37 sur la sécurité du revenu et ce sans modifications majeures.

Cependant, les sommes que les prestataires toucheront en janvier 89 ne seront pas modifiées. La réforme ne s'appliquera qu'à compter du 1er août 1989 pour certains du 1er janvier 1990 pour d'autres et du 1er août 1990 pour le reste... L'art consommé de diviser pour régner, de désamorcer la contestation et de miner la solidarité. Cependant le fait d'appliquer en douce à travers une réglementation complexe et par étape n'atténue en rien la rigueur et l'injustice de la loi 37. En réalité que ce soit demain, après-demain ou la semaine

prochaine cette législation aura pour effet d'appauvrir des québécois et des québécoises déjà parmi les plus pauvres.

La réglementation, épaisse de quelques 124 articles, est rendue publique le 25 janvier dernier et son étude par la commission parlementaire des Affaires sociales originalement prévue pour les 31 janvier et 1er février est reportée au 21 et 22 février. Les groupes ont jusqu'au 10 mars pour faire connaître leur réactions et demandes de modifications.

Une analyse sommaire nous permet déjà de croire que la réglementation loin d'assouplir la loi va au contraire en accentuer la portée.

L'article 18, par exemple, prévoit une diminution des prestations pour les assistées sociales qui ont la garde partagée des enfants!

Quant à la contribution parentale, contrairement à ce que l'on avait laissé entendre, le seuil relativement bas du niveau de contribution fait en sorte que certaines personnes assistées sociales verront prolonger leur période de responsabilité financière envers leurs enfants.

L'article 55 quant à lui, accorde un statut particulier au revenu de travail gagné à

garder des enfants à la maison. En effet ces revenus ne seront calculés que dans la proportion de 40%. Est-ce une solution à l'insuffisance et aux lacunes de la politique des services de garde présentement à l'étude?

L'article 34 lui, ne prévoit pas d'augmentation des frais de garde pour les personnes participantes à une mesure de développement de l'employabilité. Le montant de 10\$ alloué n'est suffisant que si l'on peut utiliser les services d'une garderie subventionnée. Ce qui ne va pas de soi!

En outre, l'intervention de l'État est de plus en plus marquée dans les procédures de fixation des pensions alimentaires. L'agent d'aide social doit être informé des demandes et a droit de regard sur les ententes.

Par rapport à nos demandes le droit de gagner est minimisé et varie de 70\$ à 140\$ seulement. Les avantages de la participation à une mesure sont moindres que sous le précédent régime, et l'on présume qu'en plus de participer à une mesure la personne pourra aller chercher des revenus de travail afin de combler ce manque à gagner.

Ces constatations nous invitent à conclure que la réglementation comme nous l'avons dit précédemment n'atténuera en rien les graves "irritants" de cette loi auquel le gouvernement tient envers et contre tous.

Il faut se rappeler que ce qui peut être

qualifié d'irritant pour des personnes jouissant de revenus supérieurs dans les 60,70, ou 80,000\$ devient catastrophique pour les petits budgets de 6, à 12,000\$ qui sont le lot des assisté(e)s sociales et sociaux.

Suite à ce long débat l'on est en droit de se poser la question suivante. Nos efforts ont-ils été complètement vains?

Certaines modifications ont été apportées au document initial. Par exemple dans le programme APTE l'on a réduit les catégories de cinq à trois, disponible non disponible et participant(e). De plus seront considérées comme non disponibles, les personnes ayant des enfants en bas de six ans plutôt que deux ans, comme prévu et cette catégorie bénéficiera de barèmes équivalents aux barèmes actuels indexés.

Minces gains déjà prévus dans la stratégie gouvernementale?

Aussi, la réduction des allocations pour le partage du logement passe de 115\$ à 85\$.

Notons que la loi,37 maintient les besoins spéciaux pour le programme APTE. Ceux-ci n'étaient pas mentionnés dans le document initial.

Cependant sur le fond rien n'est changé. La loi demeure coercitive, la définition du conjoint de fait est différente de celle admise dans d'autres lois, la contribution parentale

demeure, les participants et participantes à une mesure de soutien ne sont pas protégées par la Loi des normes minimales. Dans l'ensemble les résultats sont minces.

Le transfert du dossier à monsieur André Bourbeau en juin 1988 n'a pas amené de réorientations majeures du dossier. L'on peut donc conclure que le contenu de la loi 37 à l'aval de l'ensemble du cabinet et que le gouvernement avec l'appui du Conseil du Patronat et d'Alliance-Québec est demeuré insensible aux pressions diverses et aux problèmes vécus par les assistées sociales et les assistés sociaux du Québec.

La participation du CIAFT à la Coalition des groupes de femmes et à la Table de concertation contre la loi 37 a certes permis de développer des liens de solidarité avec d'autres groupes, plus particulièrement avec le Front commun des assistées sociales et assistés sociaux du Québec.

Cependant force nous est d'admettre que les acquis sont bien minces en regard des énergies déployées. Découvrirons-nous plus tard que les actions menées ont des incidences jusqu'ici ignorées... ?

Cependant, malgré tout, c'est une cause pour laquelle le CIAFT se devait de s'engager et qui méritait les efforts consentis. "Cinquante-cinq pour cent des prestataires de l'aide sociale sont des femmes et l'entrée en vigueur de la Loi 37 va avoir des

répercussions sur leurs conditions de vie" Le CIAFT, organisme voué à l'amélioration des conditions de vie économique des femmes se devait de consacrer toutes les ressources possibles à empêcher la détérioration des conditions de vie des plus pauvres d'entre elles.

Nos clientes auront à vivre avec cette loi. Il faut donc rester vigilantes et continuer à dénoncer les impacts de cette réglementation sur leur quotidien et sur leurs possibilités d'intégrer le marché du travail dans des conditions décentes et respectueuses de leurs besoins.

Nous invitons donc, toutes les membres du CIAFT à observer attentivement les effets de cette loi sur leur clientèle et à maintenir entre elles les communications sur cette question. Ce n'est pas parce que la Loi est passée que nous l'acceptons.

Suzanne Barbeau, Lyse Leduc

---

**Nos clientes auront à vivre avec cette loi. Il faut donc rester vigilantes et continuer à dénoncer les impacts de cette réglementation sur leur quotidien et sur leurs possibilités d'intégrer le marché du travail dans des conditions décentes et respectueuses de leurs besoins.**

---

## «PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE»

Le 6 décembre dernier, je fus demandée pour représenter le CIAFT lors d'une journée d'information sur le «Programme de contestation judiciaire», programme fédéral.

Première fois que j'entant parler de ce programme, bizarre, j'y vis, tout à coup qu'il y aurait de l'information super pertinente pour les femmes que nous desservons dans nos organismes.

Je n'étais pas seule, il va sans dire à être convoquée à cette rencontre et je n'étais pas la seule non plus à entendre parler de cette ressource pour la première fois.

Y assistaient des représentants(es) de divers groupes tels: Action Chômage Montréal; le comité des bénéficiaires de Louis H. Lafontaine; Femmes autochtones du Québec; Action Travail des Femmes; Centre de bénévolat de Notre-Dame de Grâce; Association multi-ethnique; associations diverses de personnes handicapées; et représentants'es d'organismes gouvernementaux provinciaux dans l'UPHQ etc.

Une brochette d'invités, tous aussi intéressants les uns que les autres, ont présenté l'historique et le contexte d'application du programme. Certains ont

donné un témoignage des actions juridiques de leur organisme entreprises avec l'aide financière de celui-ci; actions pertinentes pour l'ensemble de la collectivité canadienne et percutantes pour l'avancement des droits à l'égalité des femmes telles celles menées par Action Travail des femmes contre la discrimination systémique exercée par le CN; aussi celles du FAEJ (Fonds d'action et d'éducation juridiques des femmes) qui a comme spécificité "la femme et l'égalité devant les tribunaux".

Bon le portrait est quelque peu établi, vous savez maintenant qu'il y avait pas mal de monde; que c'était une assemblée désirant recevoir de l'information et dynamique dans la réception de celle-ci, les questions de la salle étaient aussi éducatives que les présentations, mais c'est quoi le programme de contestation judiciaire, me direz-vous?

Le programme de contestation judiciaire s'applique aux actions portées devant les tribunaux en vertu de l'article 15 de la Charte canadienne des droits (droits à l'égalité), de l'article 27 (patrimoine multiculturel) et de l'article 28 (égalité des deux sexes).

Ce programme accorde une aide financière à des actions types qui visent à faire

progresser les droits linguistiques et les droits à l'égalité garantis par la Constitution du Canada.

L'aide offerte est à deux niveaux:

-aider les particuliers ou les groupes qui portent des affaires importantes devant les tribunaux à payer les frais judiciaires

-aider les particuliers ou les groupes à payer les frais de recherche préalables à l'introduction en justice d'une action type, par exemple:

si un sujet d'ordre juridique sous préoccupe mais que vous ayez besoin d'aide pour préparer le dossier, vous pouvez recevoir une aide destinée à couvrir les frais de recherche de renseignements et de témoins, de détermination du type de poursuite et de la personne qui doit l'engager, et les honoraires de l'avocat chargé de préparer le dossier.

Deux comités indépendants, l'un chargé des droits linguistiques et l'autre des droits à l'égalité (comité de 8 personnes), déterminent les actions qui méritent d'être aidées. Le comité chargé des droits à l'égalité se réunit 4 fois par an pour délibérer et faire les choix des causes.

Enfin les montants accordés pour frais judiciaires sont de 35,000\$ au maximum par niveau de juridiction (première instance, appel, cour suprême) jusqu'à concurrence de 105,000\$.

Ceux en regard des frais de préparation d'un dossier sont de 5,000\$ au maximum.

Si vous désirez de plus amples renseignements ou des documents/brochures à ce sujet, vous pouvez vous adresser à:

Programme de contestation judiciaire  
Conseil canadien de développement social  
55, avenue Parkdale  
Ottawa, Ontario K1Y 4G1

vous pouvez appeler à frais virés au: (613) 728-1865.

Ce programme est administré par le conseil de développement social. Il est financé par le gouvernement du Canada via l'entremise du Secrétariat d'État, en collaboration avec le ministère de la Justice.

Eh voilà! ce qui a été dit, témoignages en moins, à la journée d'information du 6 décembre dernier.

En espérant que l'information pourra vous être utile.

Monique Desrochers  
CLEF

---

## ANNONCEZ-VOUS

- 7 mars            **L'Équité salariale une question de droit**  
Déjeuner-causerie/J. Lachapelle conférencier  
Commission des droits de la personne du Québec  
(514) 873-5146 poste 284/1-800-361-6477 (sans frais)
- 8 mars            **"Marche des femmes"** suivie d'une fête  
à caractère international.  
-La Ligue des femmes du Québec  
(514) 527-1176
- 16-17 mars      **Le Colloque Carrefour Égalité**  
Ministère de l'Éducation,  
Coordination à la condition féminine  
1035, rue De La Chevretière, 24e étage,  
Québec (Québec) G1R 5A5  
(418) 643-3241
- 7 mai             Assemblée générale de la FFQ

---

Printemps 89 Je vous invite à utiliser votre bulletin de liaison comme outil de partage.  
Les coordonnées d'un livre, d'un événement. Un compte rendu sur une activité à laquelle vous avez assisté et qui vous a passionnée mais dont plus personne autour de vous ne peut entendre parler: "a sait pas parler d'autre chose que de son travail" ...Certe je charrie, reste qu'on néglige souvent -en pratique- l'importance du partage.

---

### REMERCIEMENTS

Ça aussi on les négliges souvent! Pourtant, c'est bel et bien grâce à chaque article que vous signez que le "Bouge" ...bouge!  
**MERCI, MERCI, MERCI!**

---